



Pour vous assurer sécurité et sérénité, le Centre de Congrès les Atlantes met à jour régulièrement son protocole sanitaire.

Il est conforme aux mesures sanitaires en vigueur au 29 octobre 2020.



Port du masque obligatoire et en toute circonstance dans tous les espaces du Centre de Congrès



Installation de points de désinfection dans tout le bâtiment.



Respect de la distance d'un mètre entre chaque personne



2 personnes maximum dans les ascenseurs



Mise en place en collaboration avec les organisateurs, d'un sens de circulation pour tous les événements



Renouvellement tout air neuf pour tous les espaces



Affichage des gestes barrière et des recommandations sanitaires



Désinfection des points de contact et des sanitaires avant et pendant tout événement



Aménagement des salles de réunion afin de respecter l'effectif maximal autorisé au m<sup>2</sup>

Un référentiel détaillant les mesures et dispositifs exceptionnels mis en place par le Centre de Congrès les Atlantes est à disposition sur demande.

La responsabilité quant au respect de ces derniers est partagée entre l'organisateur et le Centre de congrès.